| PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE | REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE |
|-----------------------------|-----------------------------|
| | |
| | Union-Discipline-Travail |

VŒUX DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, AUX BUREAUX DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

LUNDI, 8 JANVIER 2024

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Madame et Messieurs les Ministres d'Etat;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs ;

Je suis très heureux de vous retrouver à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie de présentation de vœux des Institutions de la République.

Je voudrais vous remercier très sincèrement pour les vœux que vous venez de formuler à mon endroit, à celui de mon épouse et de ma famille.

J'ai été particulièrement sensible à vos propos aimables et à ces vœux qui revêtent une signification toute particulière en raison du rôle éminemment important que vous jouez dans la vie politique, sociale et économique de notre pays.

En retour, je souhaite que l'année 2024 soit pour chacune et chacun de vous, pour vos familles respectives et pour l'ensemble de vos collaborateurs, une année de santé, de paix et de réussite.

Je voudrais réitérer mes vives et chaleureuses félicitations aux Présidentes et Présidents d'Institution qui ont été élus ou nommés aux cours de l'année qui vient de s'écouler.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Le développement humain demeure notre priorité absolue. À cet égard, le Gouvernement ne cesse de poursuivre les efforts déjà engagés pour le bien-être de nos concitoyens.

Comme vous l'avez indiqué, les contraintes imposées par un environnement international difficile nous obligent à œuvrer davantage pour le bonheur des populations.

Par ailleurs, grâce aux efforts conjugués et à la cohésion de l'ensemble des Institutions dont vous avez la charge, l'environnement politique et social est apaisé.

Je continuerai, pour ma part, à faire du dialogue le maître-mot de mon action à la tête de l'État, en vue de consolider la paix et la stabilité dans notre pays.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

La Côte d'Ivoire a connu au cours de ces treize (13) dernières années de profondes réformes institutionnelles qui se sont accélérées avec la mise en application effective des dispositions de la Constitution de la troisième République, adoptée le 8 novembre 2016.

Ainsi, le Parlement est désormais bicaméral depuis la création d'une seconde chambre, le Sénat, pour permettre une meilleure prise en compte des préoccupations des Collectivités territoriales et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire.

À ce stade de mon propos, je voudrais saluer le travail remarquable accompli par les deux chambres du Parlement. Dans une synergie d'actions, elles ont adopté les réformes constitutionnelles intervenues au cours de cette année 2023.

Par ailleurs, une attention toute particulière a été accordée à l'organisation de la Justice avec l'installation de la Cour des Comptes en 2018 et la mise en place, en 2020, du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation.

En outre, pour faciliter un accès équitable des populations aux services de la Justice, des efforts substantiels ont été faits, avec l'appui de partenaires extérieurs, pour construire de nouvelles juridictions dans plusieurs villes de notre pays.

Depuis 2018, le Conseil Économique et Social, au chapitre de ses compétences, couvre, les domaines de l'environnement et de la culture.

Le Médiateur de la République connaît une excellente vitalité par sa présence sur toute l'étendue du territoire national, à travers des Délégations régionales.

La Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels répond, quant à elle, à la nécessité d'accorder une place de choix à la chefferie traditionnelle dans notre pays, en lui offrant un cadre formel de participation à la paix et à la cohésion nationale ainsi qu'au développement de notre pays.

Au titre de la bonne gouvernance, un dispositif de prévention et de lutte contre la corruption a été mis en place, au sein duquel la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et l'Inspection Générale d'Etat occupent une position essentielle.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Je voudrais, pour terminer, vous féliciter pour votre sens élevé de l'État et pour le travail que vous accomplissez au quotidien au service des Ivoiriennes et des Ivoiriens.

Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort pour promouvoir des Institutions capables d'assurer le bien-être économique, l'égalité sociale et la sécurité, et de renforcer la démocratie et l'État de droit.

Je voudrais donc pouvoir compter sur votre engagement à accompagner notre vision de paix et de développement pour la Côte d'Ivoire.

Bonne et heureuse année 2024 à chacune et à chacun de vous.

Je vous remercie.